

11 janvier 2012
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ANAP publie un cahier des charges pour l'informatisation de la gestion des rendez-vous

L'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) vient de mettre en ligne sur son site Internet www.anap.fr un modèle de cahier des charges pour l'informatisation de la gestion des rendez-vous dans les établissements de santé.

Un outil pour clarifier ses besoins et formuler des exigences conformes aux bonnes pratiques

La gestion des rendez-vous dans les établissements de santé est un processus complexe qui doit prendre en compte de nombreux paramètres dont la disponibilité du patient, des professionnels, des locaux... Afin de fluidifier cette procédure et de permettre aux éditeurs de logiciels de proposer une réponse adaptée aux besoins des établissements, l'ANAP vient de mettre en ligne un cahier des charges-type facilitant l'informatisation de cette fonction.

L'enjeu final est d'une part pour les établissements de rationaliser leurs ressources et d'améliorer leur organisation en la matière, et d'autre part pour les patients de diminuer les délais d'obtention des rendez-vous et d'attente.

Pour élaborer ce document, l'ANAP s'est appuyée sur une méthodologie rigoureuse, et sur un modèle de cahier des charges internationalement reconnu, le modèle Volere. Les travaux ont été conduits en lien étroit avec la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), la Haute autorité de santé (HAS), les fédérations hospitalières et les Agences régionales de santé (ARS).

L'intérêt de ce type d'outil se confirme

L'ANAP élabore un ensemble de cahiers des charges-type dont l'objectif est triple :

- guider les établissements qui le souhaitent dans les projets de transformation de leur système d'information ;
- favoriser la convergence entre l'offre et la demande de logiciels sur le marché ;
- contribuer à l'harmonisation et l'interopérabilité des projets de systèmes d'information des établissements.

L'ANAP avait publié en 2010 un modèle de cahier des charges pour l'informatisation du circuit du médicament, et d'autres cahiers des charges-type sont en cours d'élaboration : dossier médical, dossier infirmier et planification avancée.

Pour accéder aux outils, cliquez sur les liens ci-dessous :

[Informatisation de la gestion des rendez-vous](#)
[Informatisation du circuit du médicament](#)

Pour toute question relative à ces outils, vous pouvez contacter Yves Constantinidis, Tél. : 01 57 27 12 06, yves.constantinidis@anap.fr

Contact presse : Christine Albessard
Tél. : 01 57 27 12 21 – Mobile : 06 26 83 62 25
communication@anap.fr www.anap.fr